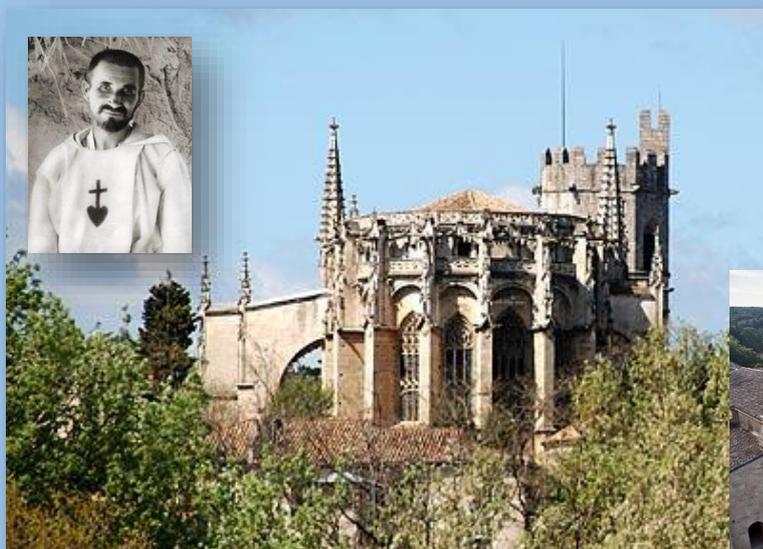


Découvrir les grandes figures spirituelles de l'Ardèche... à Viviers, La Louvesc

PELERINAGE



Du lundi 3 au vendredi 7 juin 2019

Accompagné par le père Jean-Paul Antoine
et le père Pierre Lambert op
avec le MCR (*mouvement des chrétiens retraités*)



Diocèse de
Tours

Diocèse de Tours –

Service des pèlerinages et grands rassemblements

✉ 13 rue des ursulines bp 41117- 37011 Tours Cedex 01 - ☎ 02 47 31 14 44 /50-
pelerinages37@gmail.com - www.pelerinages-catholique-37.com

IM 037100018 - Responsabilité civile : Mutuelle Saint Christophe Garantie financière : Atradius n° 378283

PROGRAMME

Découvrir, rencontrer, partager avec les grandes figures spirituelles :
Bienheureux Charles de Foucauld, Saint François Régis, les martyrs de Tibhirine



Lundi 3 juin :

Départ en car de la gare de Tours – Arrêt à Clermont - Ferrand, visite libre de la basilique Notre Dame du Port, déjeuner à la Maison Diocésaine –
Fin d'après-midi arrivée à Viviers–

Diner et hébergement à la Maison Diocésaine Charles de Foucauld. *La maison installée dans l'ancien Grand séminaire de Viviers, où Charles de Foucauld a été ordonné prêtre. C'est un centre d'hébergement de groupes à caractère religieux, social ou culturel, pour des rencontres, des sessions de formation, des congrès.*



Mardi 4 juin : **Comprendre le dialogue entre les religions**

Petit déjeuner – Activités sur le thème du pèlerinage : ***quel sens, quelle démarche pour le dialogue interreligieux***- messe – Déjeuner sur place *Après-midi* : visite du mémorial de Tibhirine à l'abbaye Notre-Dame d'Aiguebelle, vidéo sur le monastère ; temps à la boutique – Passage à Grignan visite libre de l'église – Retour Viviers diner et soirée (présentation de Charles de Foucauld) –



Mercredi 5 juin : **La spiritualité du Bienheureux Charles de Foucauld**

Petit déjeuner – Activités sur le thème du pèlerinage : ***la spiritualité du désert, que nous dit la Bible ?*** – Déjeuner sur place –
Après-midi : visite guidée de la ville de Viviers- : *Les Evêques s'installent à Viviers entre le IIIè et le Vè siècle. La ville devient alors une puissante cité épiscopale rattachée au royaume de Provence, puis au Saint-Empire-Romain Germanique.*
– Montée à pied au rocher de la Johannade – Messe – Diner soirée libre



Jeudi 6 juin : **le thème du désert dans la Bible**

petit déjeuner – Activités sur le thème du pèlerinage : ***La spiritualité du désert : quel enseignement pour aujourd'hui dans notre monde moderne ?***
Poursuite – déjeuner –
Après-midi : visite guidée de Bourg saint Andéol, passage à Saint Martin d'Ardèche – Messe – diner – soirée



Vendredi 7 juin : **St François Régis à La Louvesc**

petit déjeuner Départ pour la Louvesc visite et présentation du sanctuaire – messe du sanctuaire – panier-repas – retour à Tours dans la soirée
La Louvesc, à 1080 mètres d'altitude, est une station climatique très appréciée, bordée de forêts de hêtres et de sapins. Mais c'est aussi le lieu de pèlerinage aux deux grands saints du Vivarais : Jean-François Régis et Thérèse Couderc, fondatrice de la Congrégation Notre-Dame du Cénacle.

CE PRIX COMPREND :

- Le transport en autocar durant tout le circuit de Tours à Tours
- L'hébergement en pension complète du logement du 3 juin le soir au déjeuner du 7 juin
- Le logement en chambre à 2 lits avec sanitaires privés en hôtellerie religieuse. (Maison diocésaine Charles de Foucauld Viviers)
- Le déjeuner du premier jour en cours de route.
- Le service de guides locaux à Viviers et Bourg st Andéol
- Les visites et excursions prévues au programme.
- l'assurance Mutuelle saint Christophe : responsabilité civile, individuelle accident, bagages, assistance-rapatriement ...

CES PRIX NE COMPRENNENT PAS :

- l'assurance-annulation Les boissons ". Les frais personnels. Les pourboires, les quêtes

ANNULATION

En cas d'annulation par le client, un montant de 15 euros par personne (frais de dossier) non remboursable sera retenu. Les frais, seront calculés en pourcentage sur le prix total du voyage et en fonction du nombre de jours entre la date d'annulation et la date de départ comme suit :

<i>Date d'annulation</i>	<i>Frais d'annulation</i>
<i>Avant 60 jours</i>	<i>15 euros</i>
<i>De 60 à 30 jours</i>	<i>30 %</i>
<i>De 29 à 9 jours</i>	<i>50 %</i>
<i>8 jours</i>	<i>100 %</i>

Toute annulation doit parvenir par courrier dès la survenance de l'évènement empêchant votre départ. Conditions générales de vente conformes aux articles L211-7 et L211-17 du Code du tourisme, et aux dispositions des articles R211-3 à R211-11 du Code du tourisme, fixant les conditions d'exercice des activités relatives à l'organisation et à la vente de voyages et de séjours. Disponible sur le site internet.

Pièces à joindre au dossier chèque d'acompte.

Après avoir pris connaissance du programme et des conditions particulières du pèlerinage en Ardèche, je confirme mon inscription et joins un acompte de 170 € par personne à l'ordre de **Service des Pèlerinages et Grands Rassemblements.**

Fait à _____ le _____

Mention manuscrite : lu et approuvé et signature

Merci de conserver un double de votre dossier d'inscription